

## Relations Internationales - Coopération Décentralisée - Semaine de la Solidarité Internationale - Subventions aux associations

**M. MAIRE, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur** : En complément de ses actions de coopération au Burkina Faso, au Proche-Orient et en Roumanie, la Ville de Besançon s'investit dans des actions d'éducation au développement, en direction des Bisontins. L'édition 2006 de la Semaine de la Solidarité Internationale se tient du lundi 13 au samedi 19 novembre dans toute la France. Depuis 2002, la Ville de Besançon prépare et coordonne chaque année cette manifestation en partenariat avec les associations, les établissements de formation et les organismes intéressés par les actions de solidarité et l'éducation au développement.

La Ville apporte des moyens logistiques à l'ensemble des partenaires en termes de locaux (mise à disposition de locaux, notamment les salles du Kursaal) et de communication (BVV et autres supports de communication disponibles). Outre cette aide logistique, elle souhaite soutenir financièrement un certain nombre d'associations dont le projet paraît particulièrement pertinent.

Ces associations sont les suivantes :

. **Coup d'pouce Burkina** : l'association présente cette année un spectacle de théâtre joué par la compagnie du Copion, une troupe composée d'acteurs belges et burkinabè. Intitulé «*Aquasou*», ce spectacle montre comment sensibiliser le public africain aux problèmes de santé. Le montant de la subvention proposée est de 1 000 €.

. **AFPS (Association France Palestine Solidarité)** : l'association propose une exposition et une conférence intitulée «*Le camp de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jaber et Besançon : une solidarité active*». Le montant de la subvention proposée est de 100 €.

. **RESF (Réseau Éducation Sans Frontières)** : l'association organise une conférence et une exposition sur les sans papiers et la vie dans les centres de rétention. Le montant de la subvention proposée est de 500 €.

. **Artisans du Monde** : l'association veut sensibiliser le public à l'importance du commerce équitable en offrant des dégustations de produits issus de cette filière. Le montant de la subvention proposée est de 400 €.

. **Secours Populaire Français** : l'association organise une exposition et propose une documentation sur l'expérience de reconstruction de vingt maisons en Thaïlande dans un village dévasté par le tsunami. Le montant de la subvention proposée est de 250 €.

. **Vérité, Service, Partage** : l'association présente des panneaux d'information sur ses activités pour les étudiants étrangers en résidence à Besançon et les échanges entre ces étudiants et la population bisontine. Le montant de la subvention proposée est de 120 €.

. **Centrafrique sans frontières** : l'association veut informer le public de la situation en Centrafrique. Elle organise des ateliers de travail sur différents thèmes (la place de la femme rurale centrafricaine, le sport comme facteur de développement...) et informe de ses projets : mise en place d'une ferme pilote, expérimentation du micro crédit... avec des conférences et une exposition. Le montant de la subvention proposée est de 1 000 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 3 370 €, sera prélevée au chapitre 65.04/6574.5023 CS 400.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de ces subventions aux associations qui ont participé à la Semaine de la Solidarité Internationale.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 6 décembre 2006.*